

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 8 décembre 2018

Alerte météo : Passage en vigilance orange pour vents violents associés à de fortes chutes de neige en altitude

Ce phénomène de vigilance météorologique est prévue pour le dimanche 9 décembre 2018 à partir de 6 h jusqu'au lundi 10 décembre 2018 à minuit.

La vigilance orange ne concerne que les parties montagneuses, la situation prévue en plaine n'est pas préoccupante.

A partir de fin de nuit, des vents se renforcent nettement sur le relief au-dessus de 1 500 mètres. On attend des rafales comprises entre 100 et 120 km/h entre dimanche matin et la nuit de dimanche à lundi sur la plupart des massifs alpins, avec des pointes à 120-140 km/h localement, notamment en cours d'après-midi.

Ces vents forts s'accompagnent de précipitations qui deviennent conséquentes, et sous forme de neige au-dessus de 1 400 m en journée.

D'ici lundi matin, il tombera généralement 50 à 80 cm de neige sur les massifs intérieurs, voire localement plus de 1 m.

Ces conditions rendent l'accès aux stations d'altitude particulièrement difficile demain dimanche. La situation s'améliore lundi avec l'affaiblissement du vent et des chutes de neige.

Le préfet de l'Isère appelle donc à la vigilance et précise que **certaines restrictions de circulation pourront être mises en place** si la situation l'exige.

Conséquences possibles

- Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.
- Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées. Des branches d'arbre risquent de se rompre. Les véhicules peuvent être déportés.
- La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.
- Le fonctionnement des infrastructures des stations de ski est perturbé.
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

Conseils de comportement

- Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.
- Ne vous promenez pas en forêt.
- En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.

- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture

Téléphone :04 76 60 48 05

communication@isere.pref.gouv.fr



@Préfet38